



Edito

ILS SONT LA CAUSE, NOUS SOMMES LA SOLUTION

Que ça fait du bien de pouvoir enfin se voir, s'entendre, rire ensemble et bien évidemment débattre après de si nombreuses semaines de confinement sont les premiers mots des camarades lors des premières réunions physiques de ces dernières semaines. La distance, c'est bien mais la proximité, c'est beaucoup mieux pour tout le monde et l'activité syndicale.

Que dire de la période passée ? Enormément de choses tant les informations, les décisions, les contre décisions, l'omniprésence gouvernementale donnaient le tournis. La psychose et le sentiment de ne plus réellement vivre normalement rendaient les comportements délicats. Ce qu'il faut retenir pour le mouvement syndical, au-delà de la crise sanitaire qui a mis au grand jour la crise systémique de l'hôpital public, c'est la crise sociale que ce système économique provoque, due à son propre fonctionnement.

L'épisode pandémique ne peut pas être la cause de la casse sociale aujourd'hui. Dire cela serait une escroquerie intellectuelle et dédouanerait le patronat et les grands groupes de leur pleine et entière responsabilité. Les responsables idéologiques et politiques, nous les connaissons. Le marché mondialisé, les accords de libre échange, la libre circulation des marchandises et des capitaux, la production à tout prix et la recherche de

taux de marge toujours plus importants ne peuvent plus être la règle pour le bien-être de millions de salariés et des populations. Chassons-les.

Un modèle économique qui fait de la règle d'or budgétaire, du remboursement d'une dette qui ne nous appartient pas, de la concurrence libre et non faussée, qui prône que seul le marché est possible et qui instaure bibliquement l'individualisme et la start-up nation contre l'intérêt général et le bien commun, ne peut pas perdurer.

On nous annonce que des centaines de milliers de travailleurs perdraient leur travail dans les semaines et les mois à venir et que cette crise durerait des années. On nous fait croire religieusement, tous les jours, que les avions ne voleraient plus, que plus aucune voiture ne serait construite, que les services publics sont obsolètes et ringards, que l'éducation 4.0 de nos enfants c'est formidable, qu'il faut oublier l'avant 16 mars et construire "la" nouvelle ère Macron d'après 11 mai.

Oui, le système économique capitaliste, les possédants ont bien décidé de réinventer la manière de produire, de se repartager les productions, les profits et dividendes, de coloniser ce qui ne l'a pas été afin d'asseoir une même économie

.../...

Sommaire :

| | |
|---|-----------|
| Edito : Ils sont la cause, | P. 1 & 2 |
| Prise de parole 16/06 devant le CH J. Coeur | P. 2 à 3 |
| Monde « d'après » | P. 4 à 6 |
| Formation Syndicale UD 18 | P. 6 |
| Congrès USR 18 | P. 6 |
| Thés et Infusions à vendre à l'UD | P. 6 |
| IHS Centre Val de Loire - Collectif 18 | P. 7 & 8 |
| Communiqué Presse Indecosa CGT | P. 9 & 10 |
| Souscription UD - Report Tirage | P. 10 |

VOTRE BULLETIN EST DE RETOUR

Nous devons vous donner des explications concernant la suspension de ce rendez-vous mensuel tant attendu par des centaines de camarades. Comme vous pouvez l'imaginer, nous avons respecté le confinement dès son annonce en mettant en place le télétravail pour les salariées de l'UD et les premiers dirigeants. Un passage régulier était assuré afin de relever le courrier et pour rappeler les salariés qui nous avaient contactés.

Pendant ces trois mois, cette organisation "a minima" nous a permis de rester en contact avec les salariés dans le besoin, les syndicats, les militants et d'entretenir une continuité dans notre travail quotidien.

Nous avons tenu des réunions téléphonées en confinement, en visio et physique, dès l'annonce du déconfinement, avec un protocole d'utilisation des locaux. Je tiens à remercier les camarades pour leur disponibilité et plus particulièrement Muriel pour sa patience, sa quantité et qualité de travail dans des conditions assez nouvelles et méconnues, souvent dans l'urgence et d'avoir pu se déplacer pour assurer le travail comptable et de paye.

Jusqu'à fin mai, la réalisation physique du bulletin (mise en page, relecture, impression, mise sous pli avec les camarades, envoi) n'était pas possible pour nous, mais les idées d'écriture étaient toujours aussi présentes.

La parution de ce bulletin d'après confinement est une excellente nouvelle pour un retour à une vie syndicale de qualité, comme elle existait dans le monde d'avant. Merci de votre compréhension.

Sébastien Martineau

teintée de vert et de protection de la planète. La finalité sera bien évidemment la même qu'avant mais "écologiquement tolérable" et pour autant socialement inacceptable pour des milliards de personnes.

Certes, la création d'un modèle social et économique respectueux de tout ce qui vit doit nous amener à une réflexion globale sur les productions utiles et nécessaires pour tous, tout en prenant en compte un modèle social de haut niveau qui respecterait le travail humain et la condition humaine. Les deux sont conciliables sauf pour le capitalisme qui détruit à lui seul les ressources et les hommes.

Le monde du travail ne peut pas en rester là, l'arme au pied, fataliste. Non, il n'y a aucune fatalité dans ce que nous vivons actuellement sauf pour ceux qui nous rabâchent le contraire, les bien-pensants aux ordres, les chiens de garde.

Un monde nouveau est à penser et à construire. On peut l'appeler comme on veut mais il doit être le reflet de ce que nous ne voulons plus, de ce qu'il est indispensable d'améliorer, et imaginer voire utopiste pour créer de nouvelles belles choses. Tout au long de l'histoire, les hommes et les femmes ont su faire face à de multitudes problématiques et ils ont pu s'en sortir collectivement, grandis, toujours plus forts et plus nombreux pour "faire peuple et nation". Aujourd'hui, c'est notre tour, c'est à nous de jouer la partition révolutionnaire. C'est à nous de faire comprendre que le hasard n'existe pas, que la culture de classe est la seule école qui puisse émanciper les masses, que le combat, classe contre classe, nous permettra de nous sortir de là, qu'un autre monde est possible.

Bon courage, les Camarades, il en faut.

PS: J'ai une pensée particulière pour les Camarades qui nous ont quittés, emportés par cette maladie, ainsi qu'à leurs familles. Je tiens également à rendre hommage, aux Camarades, qui se sont battus, pendant des semaines contre ce virus, souvent dans des conditions difficiles et qui sont, bien heureusement, sortis de cette situation. Bon retour dans votre grande maison qu'est la CGT.

*Sébastien Martineau
Secrétaire Général*

RASSEMBLEMENT DEVANT L'HÔPITAL JACQUES CŒUR LE 16 JUIN 2020

Prise de parole

Nous sommes là aujourd'hui, déterminés à faire entendre nos revendications et notre colère face à la dégradation de nos conditions de travail qui se sont accentuées depuis des années. Nous avons été en première ligne face à l'épidémie du Covid19. Nous avons répondu présents comme toujours. Seulement, sous les masques se trouvent des agents meurtris qui n'oublieront pas. Cette crise a montré les failles de notre système de santé, failles que la CGT dénonce depuis des années.

Les personnels hospitaliers ont tout donné pendant ces 2 mois. Ils se sont organisés au mieux pour ne pas être contaminés et pour ne pas contaminer les patients et leurs familles. Les conditions de travail ont été très dures que ce soit physiquement et moralement. Tous les personnels ont été concernés et impactés. Le travail s'est effectué malgré le manque de matériel et les personnels n'ont pas compté leurs heures et certains en sont morts.



Avant la crise, c'était déjà dur. Pendant, cela a été très dur. Alors pour l'après, les personnels demandent à ne plus jamais connaître cela. Surtout dans un pays comme le nôtre, un des pays les plus riches au monde.

Les soignants ont été applaudis pendant des semaines pour leur travail et ont été considérés comme des héros.

Seulement maintenant ça suffit ! Les héros en ont marre. Trop, c'est trop.

Prime injuste et inégalitaire, médaille, dons de congés, 14 juillet. Stop.

Stop aux paroles inutiles qui ne sont que du mépris, humiliation et charité. Marre des promesses.

Cela fait 3 semaines que le Ségur de la santé est lancé et nous en sommes toujours au point mort. Le gouvernement ne prend aucune décision pour améliorer nos conditions de travail. Au contraire, il annonce même vouloir modifier le temps de travail des personnels. Des hôpitaux continuent de fermer des lits. Alors il faut se préparer au pire.

De telles orientations sont inacceptables. On se moque de nous.

Il est temps de passer aux actes. Il est temps pour le gouvernement d'arrêter ses politiques d'austérité mises en œuvre depuis des années qui détruisent l'hôpital public et notre beau système de santé. Il est temps pour le gouvernement de donner les moyens nécessaires aux hôpitaux afin que ceux-ci puissent remplir leurs missions de service public, c'est-à-dire soigner les personnes malades et/ou permettre aux personnes dépendantes de vivre décemment. Il est temps pour le gouvernement de répondre aux revendications des personnels hospitaliers toutes catégories confondues : à savoir augmentation des salaires, arrêt des fermetures de lits et réouvertures de lits fermés, embauches et des moyens financiers.

Les personnels hospitaliers réclament la présence de la population à ses côtés. Nous avons le droit d'exercer nos métiers correctement et vous, la population, avez le droit d'être soigné et pris en charge humainement.

Nous devons défendre l'accès aux soins pour tous. Il est temps de sauver notre système de santé, l'hôpital public et la Sécurité Sociale. Notre santé est notre bien commun et il faut la sauver.

2 autres rendez-vous s'annoncent, le 30 juin et le 14 juillet. Nous allons continuer à nous battre pour nous, nos familles et les patients.

Certes, les soignants étaient en première ligne mais d'autres salariés dans d'autres professions aussi, en particulier dans la grande distribution, la sécurité, le ramassage des ordures, les dépôts logistiques, le transport, etc... dans des conditions de sécurité sanitaires tout aussi inacceptables.

La crise sanitaire est un prétexte et un accélérateur à la crise économique qui devient une crise sociale.

Pour le patronat et le gouvernement, le jour d'après doit être un copié-collé du jour d'avant. Les réformes combattues comme celles des retraites, de l'assurance-chômage, de l'hôpital public et autres ne sont pas abandonnées, bien au contraire. La crise sanitaire que nous avons connue n'a rien changé dans les comportements et les revendications patronales pour plus de profits. Cette crise sanitaire sert d'alibi à la crise économique qui devait arriver un jour ou l'autre, et tôt ou tard le système économique capitaliste devait connaître cette situation. D'ailleurs le début d'année avait déjà vu les chiffres du chômage augmenter et les richesses créées se réduire.

Le confinement a bon dos. C'est un formidable tremplin pour transformer les entreprises, les conditions et les relations au travail. Il ouvre une période idéale pour pouvoir licencier, imposer les RTT, les congés et baisser les salaires. Il est l'occasion rêvée pour aller chercher encore plus d'argent public qui sera intégralement remboursé par les travailleurs, les retraités, les chômeurs, la jeunesse, au détriment des investissements publics et de l'intérêt général. Dans ce monde économique, l'argent gratuit n'existe pas.

Cependant, le confinement a montré clairement une chose essentielle que nous répétons depuis très longtemps : seuls les travailleurs créaient la valeur et les richesses dans tous les pays. Le capital et le patronat ne créaient rien, l'économie mondialisée encore moins.

Après le secteur bancaire, les secteurs aéronautique et automobile voient arriver les milliards de fonds

publics. Ces milliards serviront-ils à diminuer le temps de travail ? À augmenter les salaires ? À embaucher ? Non. Au moins à maintenir les contrats de travail ? Non plus.

Non, ils sont distribués sans aucune garantie.

Il faudrait ainsi accepter de devoir payer plus d'impôts et de continuer à nous serrer la ceinture pour continuer de gaver les actionnaires, de distribuer encore plus de dividendes, de stock-options, de parachutes dorés pendant que le patronat décide la fermeture de sites et d'activités chez Renault, Airbus, ainsi que dans toute la chaîne de sous-traitants. Le département connaît déjà des annonces suite aux décisions des grands groupes.

Le patronat veut en finir avec notre modèle social et Macron est aux ordres. En y regardant bien et de plus près, aucune mesure qui soit en faveur du salariat, qu'il soit au travail ou privé, sorti ou pas encore rentré.

Il est important de prendre conscience que si nous ne faisons rien, si le salariat, avec la CGT, ne se mobilise pas pour garder et conquérir de nouveaux droits collectifs, le jour d'après sera bien pire que le jour d'avant.

C'est pourquoi nous devons revendiquer :

- La hausse conséquente de tous les salaires, traitements et pensions
- La diminution du temps de travail à 32h00 payées 39 et la sixième semaine de congés payés
- L'interdiction des licenciements
- La fin des exonérations de cotisations sociales
- La Sécurité Sociale exclusivement financée par les cotisations sociales, une assurance-maladie qui rembourse à 100%
- Un départ en retraite à 60 ans maximum et plus tôt pour un certain nombre de métiers
- La relocalisation de la totalité des productions et leurs diversifications dans les entreprises
- La gestion des entreprises par les salariés eux-mêmes pour décider des productions utiles et respectant l'environnement.
- Un système de santé exclusivement public autour de l'hôpital public sorti de la logique comptable avec des moyens humains et financiers
- Des services publics de proximité avec des agents sous statut

Pour l'hôpital comme pour l'ensemble du salariat, battons-nous contre les casseurs de notre modèle social et pour un changement de société.

Merci.

MONDE « D'APRÈS », DES PISTES À SUIVRE, OU À TRACER ?

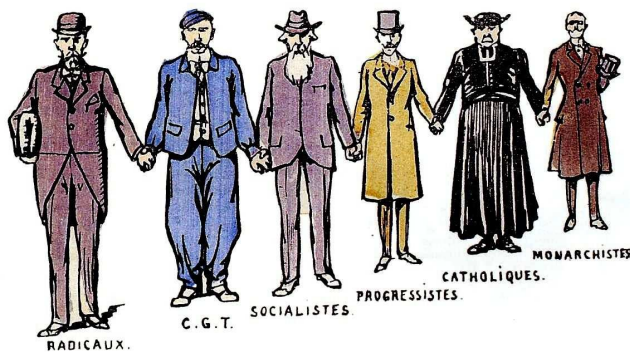
par Lepain Nicolas

Face à ces matins incertains de déconfinement, la France, le Monde, se lèvent blêmes, hésitants. Quelles oraisons (1), pour quels lendemains dans quel horizon ?

Quelques jours après le 27 mai 2020, commémorant la première réunion du Conseil National de Résistance, les gorges sont déjà bien chaudes des discours quant au « monde d'après covid-19 ».

Discours de l'Union Sacrée

Qu'elles vont bon train, les déclarations lénifiantes invoquant un « après » oint de « bienveillance et de co-construction ». En bon prêcheurs paternalistes les beaux parleurs diffusent, infusent leur discours gentil « d'union sacrée » à des ouailles apeurées et désorientées.



Carte postale de 1916 en faveur de "l'union sacrée".

De même que le boucher appâte l'agneau pour le mener à l'abattoir, le réformiste enivre le prolétaire de mille et une comptines pour le soumettre à ses maîtres.

Quoi de mieux que des propos peu engagés, peu « dangereux », pour emmener tout un monde sur une énième motion « pipeau » qui dégonflera le ballon de la contestation, faisant gravement choir le niveau du débat.

Quoi de mieux que quelques petits prêches faussement vindicatifs, à l'encontre de ceux qui « pêchent par cupidité », pour redonner le sourire aux malheureux qui retourneront, dès le lendemain, mais le cœur léger, se faire exploiter par les « pêcheurs » précités ?

Quoi de mieux, aussi, que des vagues d'applaudissements benêts aux balcons, sur injonction du télé

journal, pour féliciter cette infirmière qui sue sang et eau dans la lutte contre la covid-19, sachant qu'elle est toujours traitée plus bas que terre par la hiérarchie de l'hôpital, que ses heures sup elle s'assiera dessus (sous-effectif), comme ses congés en été avec sa fille (toujours sous-effectif), sa fille dont elle perdra la garde après la séparation d'avec son conjoint parce qu'elle bosse en horaires décalés et si elle bronche sur ses conditions de travail, c'est direct au conseil de discipline pour une bonne sanction et non content de cela dans six mois, après la pandémie, elle sera à nouveau (comme un an avant) un parasite de fonctionnaire privilégié, poids mort de la France ?

Après cela, nos très chers réformistes iront signer, sur l'air de « ne nous divisons pas en ce moment » une motion avec l'attelage CFTC-CFDT et des associations caritatives « d'entraide » à l'insertion, que l'on retrouve annuellement condamnées aux prud'hommes, puis, ravi, détendu, il se posera dans son fauteuil pour regarder un documentaire animalier sur France 5 en versant une larme car le gnou vient encore de se faire bouffer par la lionne, comme l'infirmière un peu plus haut. Les « choses » n'auront finalement pas changé.

Bilan de l'Union Sacrée

L'heure « de l'après » est aussi celle du bilan, qu'a-t-on obtenu des dernières négociations et des « sommets sociaux » qui, de sociaux, n'en portent que le nom ?

L'appel à être concret étant légitime, je me porte donc volontaire dans cet exercice.

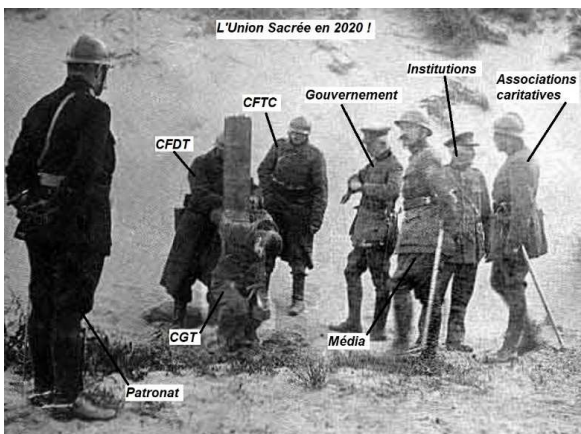
Les salaires gelés. La protection sociale hypothétique. Le code du travail et les conventions collectives, avec la fin de la hiérarchie des normes, sont aussi efficaces, comme garantie sociale, qu'un verre d'eau pour éteindre un incendie. Les accords meilleurs que le code du travail : statut des cheminots, Statut national du personnel des industries électriques et gazières, aux oubliettes. Les Statuts de la Fonction Publique vérolés par la contractualisation, les différentes réformes (RGPP, MAP, ...) ou la loi du 9 août 2019. Les pensions de retraite, au rancart, et pour y prétendre : faire une carrière plus longue, sans chômage, et dans de mauvaises conditions.

Comme tout le monde ne peut prétendre aux métiers de fainéant grassement payé, happiness managers ou coach de vie, il faut faire des jobs de « jeunes » : contrats « d'avenir », stages non payés, intérim ... Puis à l'âge mûr atteindre le graal : un CDI, avant de se faire mettre dehors et de mendier des emplois seniors.

Les Services Publics vidés. Un Etat croupion se limitant au régalien : police (répression), justice (emprisonnement, amendes), armée (guerres) ainsi qu'au financement du capital : CICE, exonérations fiscales et de cotisations, sans compter toutes les aides (soi-disant) aux PME mais ponctionnées par les grands groupes.

Certains argumenteront qu'il y a le Compte Personnel de Formation (CPF) ! Youpi ! Ce truc fonctionnera pour faire passer des formations, dans le cadre de la « gestion prévisionnelle des emplois et compétences », préalable au plan de licenciement, pour aboutir sur une offre d'emploi aidé dans un magasin de bricolage du coin. Là, vous pourrez montrer, à un étudiant sans le sou qui veut fabriquer son bureau, comment scier une planche sans se couper les doigts.

Le résultat de cette stratégie se matérialise dans ce déconfinement qui part en déconfiture. Que dire à un salarié en procédure de licenciement pour une faute imaginaire, oui le patronat peut le faire dans la mesure où légalement il ne craint rien, ou si peu ? Que dire à un salarié en procédure de baisse de son salaire et / ou de hausse de son temps de travail ? Que dire à un salarié en procédure de suppression de ses RTT et / ou de ses Congés Annuels, au nom de la crise ? Que dire à un salarié dont l'employeur fait un chantage à l'emploi s'il n'y a pas signature d'un accord d'entreprise plus médiocre que la législation en vigueur ? Que dire dans tant d'autres situations que j'omets forcément ?



Il n'y aura rien à dire, à part sécher ses larmes, car tout est déjà ficelé avec la caution réformiste au nom du « il ne faut pas se diviser maintenant ». Rassurons-nous, bientôt la question ne se posera plus : nous n'existerons plus.

Où en sommes-nous réellement dans notre CGT ?

Un intérêt commun est-il encore envisagé pour changer de société ou les intérêts boutiquiers prennent-ils le dessus pour sauver quelques situations « tranquilles », dans des paradis chimériques ?

Après le renversement du capitalisme il semble prioritaire d'obtenir une mini indemnité de licenciement et un emploi aidé, à temps partiel, dans une zone franche.

J'entends déjà quelques cris, ou grognements, tinter à mes oreilles : il est débile, encore un idéaliste, on ne peut rien faire, les gens ne comprennent pas, dans la vraie vie ce n'est pas comme ça !

J'entends ces propos, pas illégitimes au demeurant, mais voici deux éléments que j'avancerais.

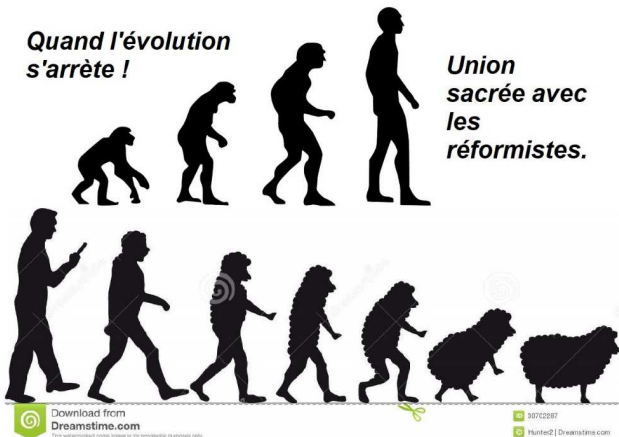
Le premier, par ces renoncements vous condamnez vos concitoyens, vos proches, aux souffrances sociales. Trouvez-vous cela normal et accepteriez-vous pareil traitement ?

Le second, en bradant nos revendications comme des vieilleries à la brocante nous n'obtiendrons ni mieux, et même pas moins pire ! Pensez-vous, réellement, que face à un patronat qui presse la société comme un citron et exige la mort des conquies sociaux (droits de travail, salaires, etc...), il soit opportun de renoncer à de vrais salaires, dans de bonnes conditions, avec une stratégie de développement d'une société humaine (productions agraires et industrielles, Services Publics, etc...) tournés vers l'intérêt général des humains, libérée des intérêts financiers d'une minorité en général ?

Au delà des sermons larmoyants, que pourra plus tard dire un réformiste à son enfant : « Dis comment t'as fait pour travailler 40 ans à La Poste sans être fichu dehors tous les cinq ans, changer d'horaire tous les jours, ne pas être sûr de toucher ta paye », « J'ai travaillé. », « Moi aussi je travaille ! », « Mais moi j'ai lutté avec la CFDT pour que les gens nés avant 1985 ne soient pas impactés par les nouveaux accords d'entreprise ! », « Et nous, d'après 1985, vivons comme nos arrière-grands-parents ! Ce n'est pas dans le sens de l'Evolution ! ».

Quand l'évolution s'arrête !

Union sacrée avec les réformistes.



adversaires, et pire nos faux amis, ne se demandent pas s'ils sont réalistes ni même s'ils auront l'opinion avec eux, ils foncent !

Qui parmi nous remet en cause tous les reculs sociaux depuis 1947, la fin du Conseil National de Résistance ?

Quitte à passer pour un « fauche le vent » ou « prêcheur du désert », j'opte toujours pour le maintien et même l'augmentation de la plateforme revendicative. Nos adversaires le font et ça leur réussit ! Quant à nos faux amis, pourquoi s'égarer à attendre quoi que ce soit de leur part ?

De l'audace pour demain !

Une chose simple : nos faiblesses sont leurs forces. Si nous avons ces débats houleux, dans lesquels nous nous demandons comment convaincre l'opinion ou comment rendre réalistes nos propositions, c'est par manque de conviction et de culture. Nos

(1)-Un état d'oraison est, en religion, un état spirituel où l'âme essaie de communiquer dans un état de prière méditative centrée sur la contemplation divine (voir oraison silencieuse) ; l'oraison peut être mentale ou jaculatoire. Un livre d'oraison est un livre qui sert à prier.



FORMATION SYNDICALE UD-CGT 18

PROGRAMME 2^{ème} Semestre 2020 (Modifié du fait de la pandémie)

| Désignation | Dates | Animateurs | Thèmes abordés | A qui s'adresse-t-il |
|--|--|-------------------|---|---|
| Niveau 2 - 1^{ère} partie | 16 au 20 Novembre | Nicolas LEPAIN | 1 ^{ère} partie ; la transformation du travail, le système capitaliste, construire le rapport de forces. | Tous les militants(es) qui ont suivi le Niveau 1. |
| Niveau 2 - 2^{ème} partie | 21 au 25 Septembre 12 au 16 Octobre | Yann JOURNE | 2 ^{ème} partie ; mondialisation, Europe, emploi industriel, services, services publics. | Tous les militants(es) ayant suivi le N 2, 1 ^{ère} partie. |
| CHS CT Tronc commun | 16 au 20 Novembre | Marie-Josée NIZON | Santé au travail. Rôle et mission du CHS CT et CSSCT. Analyse d'un accident du travail. La réglementation. | Les élus CHS-CT et Membres de CSSCT |
| PRUDIS | 14 au 18 Septembre (Issoudun) | D.L.A.J. | | Aux Conseillers Prud'hommes |
| Stage CSE prise de mandat | 23 au 27 Novembre | Marie-Josée NIZON | Le CSE | Aux DS, candidats ou futurs candidats |

➤ Déposez vos congés éducation auprès de votre employeur 1 MOIS avant le stage et inscrivez-vous à l'UD ◀

U.S.R. 18

A propos du Congrès, initialement prévu les 19 et 20 Novembre 2020 :

En raison des circonstances que nous connaissons, le Bureau de l'USR, en ses réunions des 5 Mai et 2 Juin, a opté pour un report (en Mars 2021 de préférence) ; cependant, cet avis sera soumis à la décision définitive du Conseil Départemental du Mardi 21 Juillet.

VENTE DE THES ET INFUSIONS A L'UD

(Produits SCOPTI - Boutique 1336) - LUTTE DES FRALIB

Diverses boîtes de thés et infusions sont en vente à l'UD.

Voir sélections à l'accueil.



8, place Malus
18000 BOURGES

COMMENT SAVOIR
OÙ L'ON VA
SI ON NE SAIT PAS
D'OÙ L'ON VIENT

IHS Centre Val-de-Loire – Collectif 18

Compte-rendu de la réunion du Mercredi 19 février 2020

Présents : Jacques Blondeau, Michel Pinglault, Robert Auvity, Catherine Fourcade, Guy Quenet, Philippe Texier, J-Claude Vatan, Jean-Pierre Soblahovski, Sébastien Martineau

Excusés : J-Patrick Duranton, Roger Léger

1 - Assemblées générales

a. **AG des adhérents du Cher** : Mercredi 18 mars à 14h à l'UD

- Relancer les syndicats pour qu'ils participent à cette AG.

b. **AG IHS Centre Val-de-Loire** : Mardi 24 mars à Vierzon Salle Madeleine Sologne

- Objectif de participation du Cher : 20 personnes. On atteindra facilement cet objectif, mais on doit faire plus puisque l'AG a lieu dans notre département (au moins 40 participants).
- Relancer les syndicats pour qu'ils participent en envoyant 1 ou plusieurs délégués
- Il pourra être organisé un covoiturage au départ de Bourges en s'inscrivant auprès de l'UD.
- Candidatures du Cher :
 - pour le CA : Catherine F. et Philippe T.
 - pour la CFC : Robert A.

2 - Travaux en cours

a. **EM** (Guy Q.)

- Travail sur le projet PISTE (France Camuzat) dont les syndicats CGT des EM se sont saisis, et auquel ils ont apporté toute leur contribution.
- Mai 68 : faire une déclinaison par établissement car les choses ne se sont pas passées de la même manière partout.
- Guy a été contacté par l'IHS fédéral des Travailleurs de l'Etat pour faire la promotion du livre « Hommes et femmes dans les

usines d'armement ». Il propose d'organiser une conférence avant la fin du 1^{er} semestre en collaboration avec l'UD du Cher, l'IHS régional Centre Val-de-Loire et le Collectif du Cher. Catherine et Philippe vont en parler au prochain CA de l'IHS régional.

b. Répression syndicale à la SNIAS

Roger L. est excusé, mais il nous a fait savoir que les choses avancent. Toute la documentation est réunie, reste essentiellement le travail de rédaction.

3 - Adhésions – Cotisations 2019

a. **Adhésions** : 3 adhésions faites au Congrès de l'UD du Cher du 18 au 20 décembre 2019.

☞ **2 collectives** : syndicats de la CAF et Educ'Action.

☞ **1 individuelle** : un retraité du syndicat Energies 18.

b. Retard de cotisations 2019

☞ **Collectives** :

Nexter paiera mais a besoin d'un écrit. Catherine a demandé à la région de faire le nécessaire.

PEP du Cher, Parker

DGATT, Territoriaux de Bourges : Catherine va envoyer un mail au secrétaire du syndicat.

UL de St-Amand : un mail va leur être envoyé avec copie à l'UD.

☞ **individuelles**

Alain Caillet

4 - Participations du Collectif du Cher

a. Formations :

- **Niveau 1** : le collectif intervient à chaque session tant à Bourges qu'à Vierzon.
- **Niveau 2** : le collectif n'est pas invité à intervenir, pourtant cela semblerait utile à nos militants de mieux connaître l'Histoire sociale et nos travaux.

b. Congrès, AG

- Congrès de l'UD du Cher

Du 18 au 20 décembre à Vierzon. L'IHS régional et le Collectif du Cher étaient invités. Pour l'IHS régional, participation d'Alain Borg, membre du CA, à la journée du 18 décembre où il est intervenu.

Présence au stand de Robert A., Philippe T. et Catherine F. C'était l'occasion d'inaugurer notre déroulant.

- AG section de Bourges des retraités

Cheminots

Elle a eu lieu le mercredi 30 janvier à 14h. Catherine F. était présente. Débat sur la réforme des retraites et sur la Sécurité sociale.

- Congrès de la FAPT 18

13 et 14 février 2020 à St-Germain-du-Puy. Dans un premier temps, le Collectif n'était pas invité. Mais finalement J-Patrick D. a participé à une séance.

- Congrès de l'USD Santé

4 et 5 mars 2020 à Bourges (salle du Gazélec). Catherine F. y participera.

- Congrès du Syndicat George Sand

2 et 3 avril au CH George Sand à Chezal-Benoît. Suivant les disponibilités, participation de Catherine F. ou de Philippe T.

5 - Questions diverses

a. Communication

- Vierzon : le Collectif intervient pendant 1/4h chaque premier mardi du mois (entre 18 et 19h) sur la radio locale Radio Tintouin. Celle-ci a un champ de diffusion restreint autour de Vierzon, mais peut être écoutée en direct sur Internet.
- Proposition de faire mieux connaître le travail du Collectif en faisant le compte-rendu

de nos réunions et en le diffusant à l'ensemble de nos adhérents. Après discussion et avec l'accord de Sébastien M. (secrétaire général de l'UD), ce compte-rendu paraîtra dans le Bulletin de l'UD.

Après info auprès de Muriel, nous ne pourrions pas le faire pour les AG (des adhérents du Cher et de l'IHS régional) à venir, car le prochain bulletin est déjà finalisé et le prochain paraîtra après ces AG.

b. Info de Guy Q.

Il a été contacté par Jean-Pierre Gilbert qui travaille beaucoup sur l'histoire de la Commune de Paris. Il souhaiterait participer à une prochaine réunion de notre Collectif pour voir si on ne pourrait pas travailler ensemble sur la commémoration des 150 ans de la Commune l'année prochaine. Le Collectif donne son accord. Michel P. nous précise qu'il le connaît et qu'il vient d'adhérer à l'association des Amis de la Commune. Il prépare d'ailleurs un livre à paraître en fin d'année sur les Communards du Cher.

c. Info de Michel P.

Michel nous informe qu'il donnera une conférence le 19 mars aux Archives départementales à l'occasion du bicentenaire de la naissance de Charles Ferdinand Gambon. Le 20 mars, il interviendra au restaurant La Courcillière (La vache à Gambon).

Par ailleurs, du 09 au 20 septembre 2020 se tiendra une exposition « Kanak » au Musée du Berry. Germain Bourdinat, menuisier-charpentier, né à Bourges, partisan de la Commune, déporté à Nouméa a envoyé une collection kanak au Musée du Berry. A cette occasion, Michel lira les « Contes kanak » de Louise Michel les 18 et 25 avril, 2 et 9 mai à 15h ; ainsi que le 16 mai à 20h pour la Nuit des musées.

d. Proposition de Jean-Claude V.

Dans le cadre de la destruction programmée des structures administratives (départements, communes) il serait utile de se pencher sur l'histoire de ces structures et du danger pour les citoyens qu'elles disparaissent.

Chacun(e) est invité(e) à réfléchir sur cette proposition, car cela devrait demander un travail important.



Communiqué de presse INDECOSA-CGT

BANQUES et POUVOIR D'ACHAT des CONSOMMATEURS et des EPARGNANTS

Pour l'INDECOSA-CGT, le temps est venu de légiférer pour encadrer les pratiques bancaires

Le gouvernement vient de décider d'abaisser, à partir de février, le taux du Livret A à 0,5% soit le tiers du taux d'inflation pour l'exercice 2019 (1,5%) que vient d'établir l'INSEE. Ce taux injustifiable est le taux le plus bas enregistré dans l'histoire du Livret A créé en 1818. Un Livret détenu par 55 millions de français, notamment les plus modestes (*NB : Le Livret de développement durable et solidaire - LDDS, anciennement CODEVI puis LDD - sera également concerné par cette baisse de taux de même que le Livret Jeunes verra également son taux diminué*). Les banques, avec l'appui du Gouverneur de la Banque de France, sont les bénéficiaires toutes désignées de cette baisse du taux qu'elles ont sollicitée et obtenue du gouvernement.

Lors d'un colloque organisé par la Caisse des Dépôts le 2 octobre dernier, Éric Lombard, son directeur général, s'est voulu rassurant sur cette future baisse de taux : **"en moyenne, sur un Livret A, les Français ont déposé 4.800 euros en 2018. Une baisse de 25 centimes de la rémunération leur coûterait environ 1 euro par mois."**

Le calcul de perte de pouvoir d'achat pour 55 millions de nos concitoyens est vite fait : 55 000 000 de Livrets A x 12 euros/an = 660 millions d'euros de perte globale qui viendront grossir les profits des banques déjà très copieux (*21 milliards d'euros en 2018 pour l'ensemble du secteur bancaire, ce qui en fait le secteur économique français le plus rentable*).

Rappelons également que les frais pour incidents bancaires rapportent chaque année 6,5 milliards d'euros aux banques, un chiffre établi par *60 Millions de consommateurs* en 2017 et qui n'a jamais été contesté depuis. Les banques s'étaient engagées devant Emmanuel Macron à plafonner les frais d'incidents à 25 € par mois pour les clients fragiles. Toujours selon *60 Millions de consommateurs*, cette promesse n'est pas tenue. Après enquête, il apparaît que, parmi les interdits bancaires et les surendettés qui ont participé à cette étude, 78 % ne bénéficient d'aucun plafonnement. Quant aux autres clients qui devraient, selon *60 Millions de consommateurs*, être éligibles au plafonnement (*moins de 1 800 € de revenus et plus de 40 € de frais pour incidents par mois*), 91 % n'ont pas non plus de limite à leurs frais pour incidents.

Ajoutons que les banques ne rémunèrent pas les dépôts sur comptes courants des particuliers (mais envisageraient à plus ou moins long terme, selon certains articles de presse, de pratiquer des taux d'intérêt négatifs sur ces dépôts). Cette absence de rémunération était historiquement la contrepartie de la gratuité de l'usage du chèque et s'accompagnait de l'absence de frais de tenue de compte.

Aujourd'hui, quasiment tous les réseaux font payer des frais de tenue de compte qui ont explosé ces dernières années (*selon le rapport 2019 de l'Observatoire des tarifs bancaires, rattaché à la Banque de France, le tarif moyen des frais de tenue de compte a augmenté de 164,08% entre décembre 2012 et janvier 2019*). A noter que les frais de tenue de compte ne sont pas liés à un service bancaire clairement identifiable, certains établissements avançant qu'ils correspondent au coût de gestion informatique et humain du compte... Cette explosion des frais de tenue de compte n'a pas conduit les réseaux bancaires à remettre en cause leur politique consistant à fermer des centaines d'agences bancaires chaque année sur le territoire national et donc à dégrader la qualité de service offerte à la clientèle sans révision à la baisse de leur politique tarifaire.

Quant aux coûts de traitement des chèques, ils ont considérablement diminué, depuis très longtemps, avec le déclin de l'usage du chèque et son traitement largement automatisé. Aussi, la question de la rémunération des comptes courants, en faveur de la clientèle, doit être publiquement soulevée.

Les relations banques/clients sont trop dépendantes de la collusion et de la connivence existantes entre les

réseaux bancaires, le Gouverneur de la Banque de France et le Ministère des Finances qui s'abstiennent systématiquement par exemple, de toute consultation préalable des associations de consommateurs avant de fixer le taux de rémunération du Livret A. Le plafonnement des frais d'incidents repose entièrement et de manière délibérée sur des engagements professionnels non tenus car dépourvus de toute sanction.

Aussi, l'INDECOSA-CGT va saisir l'ensemble des groupes parlementaires de la nécessité urgente de légiférer pour sauvegarder le pouvoir d'achat de nos concitoyens, notamment :

- en garantissant que la rémunération du Livret A soit au moins égale à l'inflation,
- en encadrant le plafonnement des frais d'incidents de paiement et en prévoyant des sanctions à l'égard des banques en cas de non-respect des règles édictées,
- et en rémunérant les dépôts sur comptes courants.

L'ampleur des bénéfices réalisés, ces dernières années, par les banques françaises (21 milliards d'euros en 2018, 26,2 milliards d'euros en 2017, 23,5 milliards en 2016 ...) souligne à quel point les relations banques/clients sont aujourd'hui totalement déséquilibrées dans notre pays.

Montreuil, le 16 janvier 2020.

INDECOSA-CGT - Association pour l'**IN**formation et la **DE**fense des **CO**nsommateurs **SA**lariés
263, rue de Paris - Case 1-1- 93516 MONTREUIL CEDEX
TEL : 01 55 82 84 05 Site : www.indecosa.cgt.fr Email : indecosa@cgt.f

SOUSCRIPTION 2020

Une adaptation forcée

Décidément, ce sacré virus a perturbé notre activité dans tous les domaines. Plus précisément, nous avons une pensée profonde pour nos camarades qui ont subi très lourdement les conséquences de cette pandémie. Nous n'oublions pas celles et ceux, et leur famille, dont nous n'avons pas eu connaissance des éventuels problèmes de santé. Sur ce point, comment ne pas « tirer notre chapeau » aux personnels hospitaliers avec le souvenir de leur action, qui ne date pas d'hier, pour le maintien et le développement des structures matérielles et humaines de l'hôpital.

Après cet important préambule qui nous montre que nos luttes devront se poursuivre et s'amplifier demain face à de multiples mauvais coups que nous pressentons, il nous semble inutile de vous préciser l'importance que revêt, cette année encore, la réussite de notre **SOUSCRIPTION de l'UD**.

MODALITÉS PRATIQUES :

Afin de tenir compte de la période des vacances (selon la situation du moment et des possibilités de chacun), **nous reportons le tirage au LUNDI 26 OCTOBRE**. Bien entendu, ce délai supplémentaire doit être mis à profit, avec toutes les précautions sanitaires pour **LA RÉUSSITE DE NOTRE SOUSCRIPTION**.

Enfin, nous vous présentons nos excuses (que vous comprendrez) pour ce contretemps finalement pas très gênant eu égard à cette situation.

**ALORS, MOBILISONS-NOUS NOMBREUX POUR LES LUTTES,
POUR NOTRE SOUSCRIPTION.**

Bon courage et fraternelles salutations syndicales.

Président de la CFC, Trésorière et Trésorier de l'UD
et le Bureau de l'UD